



Garde alternée et activités sportives

Par **Pouskpoussin**, le 10/10/2019 à 21:03

Bonjour,

Je suis en garde alternée avec mes garçons et mon ex compagne ne veut pas les amener au foot quand c'est sa semaine.

Que puis-je faire car mes fils sont malheureux ?

D'avance merci.

Par **Tisuisse**, le 11/10/2019 à 07:42

Bonjour,

Si vous n'habitez pas trop loin de votre ex, de vos enfants et de leurs activités extra-scolaires, faites une requête auprès du JAF pour obtenir la garde exclusive de vos garçons ainsi vous pourrez les conduire, ou les faire conduire, au foot. Cela entraînera pour Madame, une suppression de la garde alternée, des droits de visite et d'hébergement 1 w-e sur 2, la moitié des vacances scolaires et le versement d'une pension alimentaire à vous devoir. Bien entendu, sur le plan de la CAF et du fisc, elle va perdre certains avantages par ce jugement.